SAINT-BARTHÉLÉMY INFOS

N°15 - JUIN 2015

8 mai - 70ème anniversaire de la guerre 1939/1945 et hommage à René Pierre-Marie Pessec

La cérémonie du 8 mai a débuté par un hommage à René Pierre-Marie Pessec, à Lann Mezo ou une gerbe a été déposée par Yolande Kervarrec, maire, et Maryse Lavenant, nièce de René Pierre-Marie Pessec (voir discours de Yolande Kervarrec).

Ensuite la cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts avec une intervention de Jean-Yves le Guével, curé de la paroisse. Une première lecture a été effectuée par Pierre Nicol, président des UNC/AFN, suivie d'une seconde par Yolande Kervarrec pour le 70ème anniversaire de la guerre 1939-1945.

A cette occasion, un brin de muguet avait été offert à tous les participants avant le défilé, avant de se recueillir devant le monument et déposer leur brin à la fin de la cérémonie.

Discours de Yolande Kervarrec à Lann Mézo

René Pierre Marie Pessec connu sous le pseudonyme de « Gaston » est né le 30 janvier 1920

Il entre en contact avec la Résistance et par son tempérament entreprenant et réfléchit il devient rapidement un des dirigeant morbihannais de Front National des FTP.

Bretonnant , habitué au milieu rural, la lourde tache de responsable paysan va lui incomber, des 1942 et durant le rude hiver de 1943 à 1944 ses missions et les contacts avec le monde paysan de la campagne morbihannaise vont s'amplifiant.

Il sera un recruteur de choix, son organisation de « planques » dans les fermes du pays Pourlet ou celui de Baud n'a pas de secret pour cet intrépide pionnier

Cette période le voit compagnon de combat de Joseph Daniel (Cdt Roger) qui fut déporté à Neuemgamme.

A ses qualités de mobilisateur, il allie un courage tranquille doté d'une assurance et d'un sang froid remarquable.

Journellement, parcourant à bicyclette des dizaines de kilomètres il porte en chaque foyer de la résistance les exemplaires de la presse clandestine, au risques des contrôles sur les routes.

A ses risques maintes fois encourues il ne va pas échapper.

Arrêté le 10 mars 1944 alors qu'il venait de déposer du tabac dans une ferme pour le maquis à Coët-Coët en Guénin sur la route de Baud à Locminé en compagnie du père Delille responsable départemental du Front National , il va être conduit sous bonne escorte allemande à ce lieu de supplice que notre ami « Giel » a su si intensément exprimer dans un poème intitulé « l'enfer »

« C'est l'antre noir de Locminé
La Gestapo torture, assomme ;
Mais sans pouvoir connaître en somme
Les secrets du Monde obstiné ».

Après des sévices sans nom « Gaston » menottes aux poings tente de s'évader en se jetant par une fenêtre du 2ème étage de cette école Locminoise transformée par les nazis en antichambre de la mort.

Evasion manquée. Les sévices et les tortures vont redoubler

Réné Pierre Pessec va mourir pour la France sous la torture le 22 avril 1944 ou vraisemblablement le 23 avril 1944 suivant les témoignages de rescapés des Géoles de Locminé.

Malheureusement, On ne retrouvera trace de son corps...

Ce monument a été inauguré le 12 mai 1974

Aujourd'hui nous sommes ici pour lui rendre hommage et pour tout ce qu'il a fait pour notre pays

René Pierre Marie Pessec était une grande figure de la résistance Morbihannaise.

Yolande Kervarrec

AS Foot. L'équipe première accède à la Division 2

Dimanche 17 mai, il y avait effervescence au stade de foot de Saint-barthélémy. Le club terminait sa saison et accèdait ainsi à l'étage supérieur.

Pour sa dernière rencontre, l'équipe a infligé un 7 à 0 à l'équipe voisine, Pluméliau, en infériorité numérique.

Au coup de sifflet final, les joueurs ont pu laisser éclater leur joie. L'équipe termine deuxième du groupe à égalité de points avec Neulliac mais avec un plus mauvais goal-average.

Le club avait bien fait les choses en proposant un casse-croûte à tous ses supporters. C'est dans une ambiance très conviviale que la soirée s'est terminée tard. Maintenant, le plus difficile reste à venir : confirmer au niveau supérieur. Le président Christophe Caillosse et l'entraîneur Julien Bouttier peuvent maintenant préparer la future saison.

Boulangerie. Chantal et Laurent fêtent les 20 ans

Lorsque sonne le départ à la retraite de Mimi et Jean Bothua en 1995, se pose la question : Y aurait-il un repreneur ?

C'est alors que Laurent et Chantal Le Gourrierec reprennent le flambeau.

Laurent a été apprenti, stagiaire, puis ouvrier avec son CAP en poche à la boulangerie de Saint-Yves à Bubry où il a passé 8 années. En mai 1988, Laurent et Chantal s'installent à Lann-Georges (Melrand) où ils tiennent une boulangerie-épicerie-bar durant 7 ans. Après cette première expérience, le couple arrive avec leurs trois enfants, Fabrice, Stéphanie et Teddy âgés seulement de 14 ans, 4 ans et 13 mois à Saint-Barthélémy.

Le 1er Juillet 1995, ils ouvrent la boulangerie dans les murs de Mimi et Jean. C'est dans un nouveau village que le couple et leurs enfants s'épanouissent.

Nous pourrons retenir le sourire et l'écoute de notre boulangère et la

bonne humeur et les blagues de notre boulanger du dimanche matin. Ils s'impliquent dans la vie associative, le bénévolat et notamment en fin d'année pour le Téléthon ainsi que la décoration du magasin à la période de Noël qui est une institution à ne pas manquer dans la famille et qui fait le bonheur des petits et grands clients de la boulangerie. Une autre date clé, c'est le 3 février 2004 : Laurent et Chantal deviennent propriétaires à Saint-Barthélémy.

Ils ont toujours été au four et au moulin, ils ne refusent jamais de mettre la main à la pâte pour ne pas en perdre une miette des bons moments passés ensemble, ils ne se font plus rouler dans la farine, ils gagnent leur pain à la sueur de leur front et ont toujours du pain sur la planche pour satisfaire leurs clients.

La satisfaction des clients est le maître mot de Chantal et Laurent, même si leur activité est leur gagne-pain.

A cette occasion, la boulangerie organisera avec le fournisseur de farine Ireks, comme chaque année, une animation petits pains spéciaux, moelleux et tartines animée par Fabrice Guiat le mardi 30 juin à partir de 9h. Une tombola sera organisée dans la semaine et le tirage au sort se déroulera le dimanche 5 juillet vers 11h30. Règlement du jeu en magasin. De nombreux lots à gagner ! Bonne chance à tous !

Stéphanie, Teddy et Jérémy

Amicale laïque. Premier prix aux trophées de la vie locale

Le 28 mai 2015 se tenait à Vannes au siège du Crédit Agricole, le trophée de la vie locale. Ce trophée est remis aux associations et écoles qui organisent tout aux long de l'année ou sur du long terme des projets originaux. Aux total 84000 euros de prix ont été remis.

Cette année, l'équipe enseignante avait choisi comme projet la faune et la nature pour la sensibilisation à la forêt. Une sortie a eu lieu le 4 mai 2015 en forêt de Brocéliande.

Après l'inscription effectuée par les enseignantes dans la catégorie «Environnement et développement durable», l'amicale fut sélectionnée au niveau cantonal ou elle remporta la somme de 350 euros, puis automatiquement inscrite au niveau départemental. L'amicale, à sa grande surprise, a gagné le 1er prix de 1200 euros, remis par Jamy, l'animateur de «C'est pas sorcier». L'amicale laïque remercie l'équipe enseignante pour son travail. Cette dotation aidera à l'élaboration de futurs projets.

Fléchettes. La saison s'est terminée avec les Masters

Le club de fléchettes vient de terminer sa 24ème saison, après un bon début de saison, l'équipe 1 termine a la quatrième place et l'équipe 2 à la 7ème.

Lors des Masters organisés par le club, la victoire est revenue en D1 à Sébastien Sovage, vainqueur de la coupe de France, de Locoal-Mendon. En D2, Victoire de Loïc Carval de Rohan et en D3, c'est Rudy Burnay de Caudan.

A noter que l'assemblée générale du club se tiendra le samedi 13 juin à18h30 au Pub Sterenn Roz. Les personnes qui désirent se renseigner sur la pratique des fléchettes peuvent y assister.

A retenir

Dimanche 14 juin : Fête du foot au terrain de Kergallic. Concours de boules et repas champêtre.

ST-BARTHELEMY - KERGALLIC
DIMANCHE 14 JUIN 2015
FETE DU FOOT
2 CONCOURS DE BOULES
SUR HERBE
Le matin : Pen us Pen (tête à tête)
Inscription 5 euros - Tirage à 9h30 précises
200 euros de prix (base 32 joueurs)
60 euros + repas au 1er
Consolante gratuite
SUR HERBE
L'après-midi : tournoi en 4 parties (triplettes)
Inscription 15 euros/équipe - Tirage à 15h précises
700 euros de prix (base 32 équipes)
180 euros au 1er
REPAS CHAMPÊTRE LE MIDI 10 €

Samedi 20 : Fête de l'école de Notre-Dame de Joie à partir de 16h, avec soirée crêpes à partir de 19h.

Samedi 20 Juin
Fête de l'École
Notre Dame de Joie de St Barthélémy
Dès 16h, dans la cour de l'école
JEUX pour les ENFANTS
Crêpes, glaces, gâteaux, bonbons...
À partir de 19h
"Soirée CRÊPES"
Sandwichs, Grillades, Frites, Bouillie de Millet...
Et à l'occasion de la Fête de la MUSIQUE,
La Soirée se poursuivra dans une
Ambiance Musicale !!

Samedi 27 : Fête de l'école des Hirondelles à partir de 11h, avec un spectacle, salle des sports.

En bref

Messes

La messe est célébrée tous les dimanches à l'Eglise à 10 h.

La prochaine lettre d'infos sortira le samedi 4 juillet 2015. Merci à toutes les personnes qui souhaitent faire paraître une information de l'envoyer par mail : accueil.mairie.saintbarth@orange.fr ou de la déposer à la mairie avant le 28 juin 2015.

IPNS

Jumelage

La municipalité de Saint-Barthélémy souhaite mettre en place un jumelage avec une autre commune de France. Si vous êtes intéressé(e)s par ce projet ou si vous connaissez une commune, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la mairie ou Yvon Bouttier, adjoint au 06 77 26 04 09.

Pratique

MAIRIE - Rue de la Mairie
Tél. 02 97 27 10 88
Fax : 02 97 27 10 69
Site : www.stbarthelemy56.net
Mél : accueil.mairie.saintbarth@orange.fr
Horaires d'ouverture au public : Le lundi : 8h30 à 12h ; Le mardi, mercredi, jeudi et le vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h ; Le samedi : 9h à 11h sauf pendant les périodes de congés du personnel.
CCAS - Tél 02 97 27 10 88.
Centre Social, Baud. Tél : 02 97 39 10 13.
LA POSTE - Tél 02 97 27 11 08.
Ouvert : Le lundi : 13h à 16h45 ; Le mardi : 9h30 à 12h30 ; Le mercredi : 9h00 à 12h30 ; Le jeudi : 9h à 12h30 ; Le vendredi : 13h à 16h45.
MÉDECIN : Docteur Christian Kim,
Tél 02 97 27 14 17
MÉDECIN DE GARDE :
Tél 02 97 68 42 42
PHARMACIE DE GARDE - Tél 3237
INFIRMIÈRES : Brigitte Le Pallec
Tél 02 97 27 13 66
Murielle Merry - Tél 02 97 27 13 66.
AMBULANCE : AMBULANCE URGENCE 56 - Tél. 02.97.51.92.92.
ÉCOLE «LES HIRONDELLES».
Tél 02 97 27 10 05
ÉCOLE «NOTRE DAME DE JOIE».
Tél 02 97 27 11 06.
CENTRE CULTUREL
Tél 02 97 27 14 65.

Déchetterie

PLUMÉLIAU - KERLEDORZE. Lundi : 9h-12h30/13h30-17h ; Mardi : Fermée ; Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h ; Jeudi : 13h45-17h ; Vendredi : 13h45-17h ; Samedi : 9h-12h30/13h30-17h.

Etat civil

Naissances
Alexis Menguy né le 1er mai 2015, fils de Charles Menguy et Marine Briffaut, domiciliés au 6, rue Prad Izel, Saint-Barthélémy.
Toutes nos félicitations aux parents.
Décès
Eliane Thomazic, 81 ans, décédée le 16 mai 2015, 16 rue de la Fontaine - Saint-Barthélémy.
Louis Corrignan, 78 ans, décédé le 31 mai 2015, St-Corentin - Saint-Barthélémy.
Toutes nos condoléances aux familles.

Club de l'Amitié

Les prochaines animations proposées par la Club de l'Amitié :
- Vendredi 19 juin : repas du loto à la salle polyvalente. Les inscriptions seront prises jusqu'au mardi 9 juin.
- Mardi 30 juin : loto à 14h réservé aux adhérents du club.
Contact : Bernard Le Gallo, 02 97 27 13 29 ou 06 81 88 47 79.

Ecole Les Hirondelles. L'Europe à la cantine

Mardi 19 mai, Yolande Kervarrec, maire, et Pierre Le Nevanen, adjoint, sont venus partager un repas belge avec les écoliers à la cantine des Hirondelles. Le Pays de Pontivy avait souhaité mettre en place une action commune à tous les restaurants scolaires du territoire du pays de Pontivy, dans le cadre des Journées de l'Europe 2015. Au programme : l'Italie (lasagnes - tiramisu), la Belgique (moules frites - gaufre), la Grèce (moussaka - yaourt à la grecque) et les Antilles (boudin purée - purée de bananes jaunes).

Pardon de St-Guen. 70 personnes y assistent

Dimanche 17 mai, environ 70 personnes ont participé au pardon de Saint-Guen. A cette occasion, Maïwenn Jan, 9 mois et demi, a été baptisée. Après la bénédiction de l'eau à la fontaine située en contrebas du village, le cortège s'est rendu en procession jusqu'à la chapelle où la messe a été célébrée par le curé Jean-Yves Le Guével.
Une vente de gâteaux et une buvette avait été prévue par Marie-Claire, la présidente des Amis de St-Guen.

Fête du cochon. Plus de 400 repas servis

La 2ème fête du cochon a encore remporté un grand succès, et malgré un cochon supplémentaire, par rapport à l'année dernière, les organisateurs n'ont pu satisfaire toutes les personnes qui sont venues sans réserve. Plus de 400 repas ont été servis.
Les frères Morvan et les frères Thébault ont animé l'après-midi pour le plus grand plaisir des danseurs. Des ballades en side-car étaient également proposées, ainsi que des jeux en bois. Les crêpières ont bien assuré pour satisfaire les gourmands. Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles des diverses associations de la commune et vous donne rendez-vous l'année prochaine, avec un cochon de plus, c'est promis.
A noter : toujours dans le but de resserrer les liens entre tout les habitants de la commune, le comité des fêtes propose un grand bal populaire animé par «Les Winders» suivi d'un feu d'artifice avec restauration sur place à partir de 19h30 au terrain de Kergalic.

Art dans les chapelles. Un ange à découvrir

Le vernissage de l'œuvre qui occupera la chapelle Saint-Adrien tout l'été s'est déroulé mercredi 20 mai en présence de Yolande Kervarrec, maire de la commune, les élus et en présence de Christophe Marchand, président de L'art dans les chapelles. Cette œuvre a été réalisée par Bernard Lallemand, ancien élève des Beaux-Arts installé dans la région parisienne.
C'est une immense photo d'un ange qui est suspendue à une poutre, avec à ses pieds un tapis de plumes d'oie. L'œuvre sera à découvrir à partir du 4 juillet prochain jusqu'au 31 août, de 14 h à 19 h, tous les jours sauf le mardi et les trois premiers week-ends de septembre de 14 h à 19 h.

Truite baudaise. Les enfants découvrent la pêche

Une cinquantaine d'enfants ont participé le dimanche 3 mai, à une initiation à la pêche organisée par la Truite baudaise et la municipalité, à l'étang de Kergallic. La pluie n'a pas découragé les participants, d'autant que les prises ont été bonnes. En fin de matinée, des récompenses ont été distribuées aux jeunes par Jean-Pierre François, président de la truite baudaise et Yvon Bouttier, maire-adjoint. Un questionnaire sous forme de mots fléchés avait été organisé à cette occasion. Les deux premiers, Gautier Thomas et Jonathan Even, ont reçu une canne à pêche offerte par la Truite baudaise. Douze autres enfants ont été également récompensés.

Frelon asiatique. La charte de bonnes pratiques pour la destruction des nids

Arrivé en France en 2005, le frelon Vespa Velutina, dit «frelon asiatique», a colonisé en quelques années les 2/3 du territoire français. Le département du Morbihan est touché depuis 2011 et sa présence se multiplie de manière exponentielle d'année en année. Grand prédateur de l'abeille domestique, il présente un grave danger pour l'activité apicole, mais il cause aussi des ravages sur l'ensemble des insectes pollinisateurs.

Par arrêté ministériel du 26 décembre 2012, le frelon asiatique a été classé en danger sanitaire de 2ème catégorie, considérée de moindre gravité, la lutte est basée sur le volontarisme des territoires sans moyens financiers de l'État.

En sa qualité de sénateur du Morbihan, Joël Labbé a souhaité mettre en place une politique publique départementale de lutte organisée et cohérente contre le fléau.

Il a été décidé la création d'un comité de pilotage, la désignation d'un élu référent par commune et d'une campagne de sensibilisation.

La municipalité a désigné comme référent Bruno Le Gal (Saint Corentin) et d'adhérer au contrat «Multiservices» de la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour apporter son aide et son expertise dans le domaine de la lutte contre les nuisibles : pigeons, étourneaux, chenilles, fouines, insectes ravageurs divers et frelons asiatiques. Elle assure aussi la formation du référent désigné.

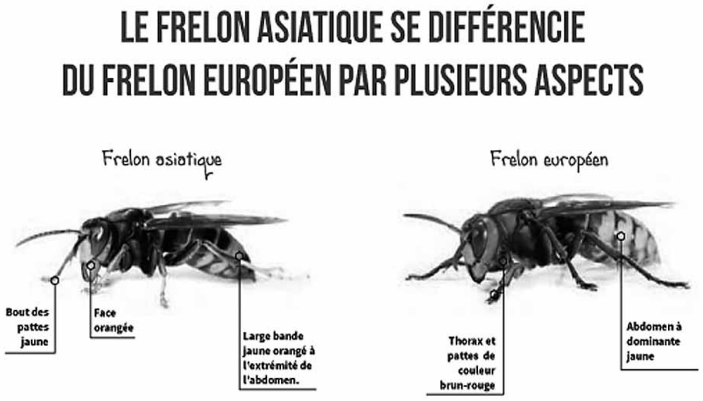
LE FRELON ASIATIQUE SE DIFFÉRENCIE
DU FRELON EUROPÉEN PAR PLUSIEURS ASPECTS
Frelon asiatique
Frelon européen
Bout des pattes jaune
Face orangée
Large bande jaune orangé à l'extrémité de l'abdomen.
Thorax et pattes de couleur brun-rouge
Abdomen à dominante jaune

Charte des bonnes pratiques pour l'enlèvement et la destruction des nids :

Avant toute démarche, le référent communal doit être contacté pour confirmer qu'il s'agit bien du frelon asiatique et non d'une autre espèce.

La destruction du nid doit être réalisée par une entreprise recommandée par la FDGDON 56, désinsectiseurs certifiés « biocide » (obligatoire à compter du 1er juillet 2015).

Après élimination de la colonie, le nid doit être enlevé et détruit afin d'éviter toute contamination de la population par contact avec l'insecticide utilisé.

Subvention du Département du Morbihan :

Bénéficiaires : particuliers, collectivités, associations.

Critères de recevabilité : Intervention de destruction de nid plafonnée en fonction de la hauteur du nid et du mode d'intervention :

- Nid situé à une hauteur inférieure à 8 mètres : plafond de dépense éligible de 110 euros ttc ;
- Nid situé à plus de 8 mètres et moins de 20 mètres de hauteur : plafond de dépense éligible de 140 euros ttc ;
- Nid situé à plus de 20 mètres de hauteur : plafond de dépense éligible de 200 euros ttc ;
- Au-delà d'une hauteur de 15 mètres, il peut être nécessaire de recourir à l'utilisation d'une nacelle avec un plafond de dépense éligible globale de 400 euros ttc.

Modalités d'intervention financière :

Subvention au taux de 50 % du conseil départemental du Morbihan.

Subvention de la Commune :

La municipalité finance 25% du plafond de dépense éligible.

Pièces à Fournir : Imprimé de demande d'aide (à réclamer en mairie ou à télécharger sur le site de la commune) ; Facture acquittée ; RIB.

ERDF : heures creuses

La mise en œuvre d'une tarification comportant des heures creuses permet de lisser l'utilisation du réseau de distribution en reportant certains usages électriques sur des périodes où la demande est plus faible et ainsi, d'optimiser l'utilisation du réseau. Aujourd'hui, les plages en vigueur ne répondent plus à cet objectif. En effet, pour le Morbihan, les créneaux d'heures creuses allant de 14h15 à 17h et 2h à 7h15 génèrent un pic de consommation journalier en constante augmentation nécessitent la mobilisation de moyens de production supplémentaires importants et des investissements coûteux sur les réseaux.

En conséquence, dans un souci d'optimisation d'utilisation des moyens d'alimentation et comme l'autorise le code de l'énergie (article L341-4), ERDF va modifier les créneaux d'heures creuses à partir du 1er septembre 2015. Les clients ayant actuellement un tarif d'heures creuses de 14h15 à 17 et 2h à 7h15 bénéficieront de nouveaux créneaux de 21h30 à 5h30. Cette modification se fera automatiquement. Tous les clients concernés vont être informés par leur fournisseur d'énergie.

Carnet de santé de votre habitat

Nous souhaitons tous vivre dans un logement sûr, économe, sain, confortable... et pour cause, nous y passons en moyenne les 2/3 de notre temps.

Pourtant, qui s'étonne de ne pas disposer d'un manuel d'utilisation de son logement ? Alors que le moindre équipement multimédia est fourni avec une notice.

En effet, nous disposons de peu d'informations pour connaître, comprendre et utiliser au mieux son logement.

Lorsque des désordres surviennent (sinistre, consommation en hausse, défaillance des équipements, apparition de moisissures), il est parfois trop tard et souvent coûteux d'y remédier, alors qu'un simple suivi peut permettre d'éviter beaucoup de ces désagréments.

Partant de ces constats, la Dreal (Direction Régionale de l'Environnement et de lAménagement et du Logement) Bretagne et le Cerema (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) ont élaboré, dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE), avec l'appui de partenaires des domaines de l'habitat, la construction, la santé et l'environnement un carnet de santé de l'habitat.

Ce carnet vous conseille, vous informe et vous aide dans le suivi et l'entretien de votre logement. Il s'adresse à tous les occupants : que vous soyez propriétaire ou locataire, résidant en maison individuelle ou en appartement.

Chacun y trouvera des conseils pour l'entretien de son logement, des informations sur les obligations réglementaires, des fiches pour suivre l'historique de ses travaux, le contrôle de ses consommations et la planification de l'entretien de ses équipements.

Alors n'hésitez plus, téléchargez, le carnet de santé de votre habitat de votre habitat sur :
www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr